


L'Été ossalois, la culture par nature



CAHIER DES CHARGES DU LABEL





Dans le cadre de sa politique culturelle et patrimoniale, la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau met en œuvre, en qualité de partenaire et d'organisateur, une programmation culturelle sur son territoire :

I'Été Ossalois.

Ce label, créé en 2015, a pour objectif de promouvoir le territoire, par une programmation culturelle et patrimoniale. Afin de favoriser le développement des initiatives locales, la CC Vallée d'Ossau propose un dispositif aux projets culturels sur le territoire pendant cette période privilégiée.

DISPOSITIF D'INTERVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT



Les bénéficiaires

- Associations
- Offices de tourisme
- Professionnels de la culture, artistes et groupes
- Équipements culturels : bibliothèques et médiathèques, cinémas...
- Établissements publics : écoles et collèges...
- Partenaires économiques, entreprises, restaurants, bars et cafés
- Campings et villages de vacances
- Refuges

La période concernée

Les projets s'intègrent dans un calendrier du juin à septembre en évitant autant que possible de concurrencer d'autres manifestations à caractère culturel.

Cette période est divisée en deux (pour une meilleure communication vis-à-vis des publics concernés), ce qui implique l'édition de deux brochures :

- période estivale (juin-août) : public familial et touristes.
- mois de septembre : public en majorité valléen et retraités.

Critères d'éligibilité

Le projet doit revêtir un intérêt culturel manifeste pour le territoire et peut concerner :

- Les manifestations culturelles et artistiques ayant un lien direct ou indirect avec la vallée :
 - o Arts plastiques
 - o Théâtre
 - o Musique, chants, danse
 - o Poésie, lecture
 - o Spectacle vivant
 - o Cinéma
 - o Ateliers créatifs
- Les manifestations patrimoniales :
 - o Patrimoine bâti, architectural, paysager, naturel, immatériel
 - o Expositions, conférences, projections
 - o Visites et rencontres
 - o Collecte de mémoire (films, ateliers d'écriture)
 - o Ateliers de sensibilisation, de découverte
- Les manifestations de pleine nature **valorisant le patrimoine** de la vallée d'Ossau :
 - o découverte du pastoralisme, découverte de la faune et de la flore...
 - o randonnées, courses à la montagne, trail...
 - o canyoning, canoé-kayak, escalade, vtt...

Le projet proposé doit satisfaire les orientations suivantes :

- Le développement de l'image valléenne en renforçant les actions en réseaux :
 - o Partenariat de projet entre plusieurs associations
 - o Pluridisciplinarité des projets
 - o Collaboration avec des structures institutionnelles, culturelles, sportives, touristiques
 - o Coopération avec les personnes ressources et les professionnels de la vallée
 - o Recherche de synergie avec d'autres événements de même nature ou sur le même thème
- Favoriser la couverture du territoire
- Le développement d'actions de qualité et créatives : spectacle vivant, musique, langue et culture béarnaise, art contemporain, photos...
- Favoriser l'accès à la culture pour tous :
 - o Événail large des publics (habitants, enfants, adolescents, touristes...) concernés par l'action, dimension majeure de tourisme culturel
 - o Politique tarifaire accessible
 - o Mise en place d'actions de médiation culturelle (ateliers, démonstrations...)
 - o Participation du public et des habitants au projet (partenariat, convivialité)

Critères d'inéligibilité

Ne peuvent être labélisées :

- Les fêtes de village
- Les foires et manifestations commerciales ou agricoles
- La fête de la musique
- La fête nationale
- Les jumelages

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

L'Été Ossalois est une suite d'événements forgés par l'engagement du monde associatif valléen, des partenaires culturels, de nombreux bénévoles, des communes de la vallée, des acteurs économiques.

La Communauté de Communes, les artistes, les organismes et associations partenaires oeuvrent ensemble à un même projet : **organiser des évènements de qualité pour rassembler dans la convivialité et le partage le plus grand nombre d'habitants de la vallée et de touristes.**



De la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

La CC Vallée d'Ossau décidera, sur proposition de la commission d'audition, de l'attribution du label.

Des rencontres techniques bilatérales seront proposées pour examiner les aspects financiers et organisationnels avec chaque porteur de projet.

L'aide de la CC Vallée d'Ossau sera liée à une action culturelle identifiée et définie. Elle ne pourra concerner le fonctionnement général de la structure associative. Les subventions éventuelles seront fonction de l'impact et de la dimension du projet. **La CC Vallée d'Ossau s'accorde le doit de modifier son engagement si le projet proposé évolue de façon importante par rapport à celui présenté en audition et validé par la commission.**

L'intervention de la CC Vallée d'Ossau portera en tout premier lieu sur la communication : campagne de promotion et diffusion du programme, communication presse et internet, programmation dans le cadre du Pays d'art et d'histoire, signalétique...

L'accompagnement humain, technique et matériel sera fonction des besoins exprimés et des disponibilités des équipements communautaires et des communes de la vallée.

Le matériel est disponible (sous réserve de disponibilité - merci de nous faire part de vos besoins le plus rapidement possible - à venir chercher à la CC Vallée d'Ossau) :

- Oriflammes
- 20 barrières de sécurité
- 180 chaises
- 20 grilles d'exposition
- 1 vidéoprojecteur connexion VGA
- 300 éco-cups
- 15m de passe-cable

Des porteurs de projets

Participation au rayonnement de la vallée d'Ossau en diffusant le label « Été Ossalois » (oriflamme à l'entrée de la manifestation, affiches, brochures à disposition).

Le visuel de l'Été Ossalois n'est pas un logo mais un label. Il est demandé de le placer de façon systématique en tête (en haut à droite) sur tout support de communication réalisé en plus de ceux de la CC Vallée d'Ossau selon les conditions liées à la charte graphique.

Le label "Été Ossalois" est rappelé dans les communiqués de presse, les articles de presse, les prises de parole, les réunions et manifestations.

L'engagement de la CC Vallée d'Ossau est indiqué par son logo sur les documents et à l'oral lors prises de parole.

Lors de chaque événement, lors d'une prise de parole, il est recommandé de faire connaître les manifestations à venir pour « faire boule de neige » et "tous pour un et un pour tous" !

Les partenaires s'efforcent de faire connaître le label Été Ossalois auprès de leurs adhérents, leurs structures, leurs réseaux, notamment en diffusant la brochure, en indiquant les liens avec la page Facebook et le site tourisme de la CC Vallée d'Ossau sur leurs propres sites (www.facebook.com/valleeossau - www.valleedossau-tourisme.com).

Chaque partenaire doit respecter son programme tel qu'il est indiqué dans la brochure. Il ne peut modifier ni la date, ni l'heure, ni le lieu, sauf conditions particulières (météo notamment). En cas de problème, le service culture est, préalablement à toute modification, consulté et informé :

Service Culture et Patrimoine
Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau
1 avenue des Pyrénées 64260 ARUDY
05 59 05 66 77
culture@cc-ossau.fr

Coordinatrice Été Ossalois - Marion Haure : - 07 71 11 78 71 - culture@cc-ossau.fr
Stéphanie Murillo Lacroix 07 84 75 38 96 - bibliossau@cc-ossau.fr

Au terme des manifestations, les porteurs de projets s'engagent à fournir à la CC Vallée d'Ossau des photos numériques présentant les activités menées ou les intervenants (en haute résolution) ainsi que les droits d'utilisation.

Enfin, afin de permettre l'amélioration de l'Été Ossalois d'édition en édition, un questionnaire sera envoyé en fin de saison à l'ensemble des porteurs de projet qu'ils s'engagent à remplir le plus précisément possible et à rendre dans les délais à la CC Vallée d'Ossau.

Calendrier



- **Automne N-1** : Retrait possible des dossiers au service culture en version numérique ou papier sur le site www.eteossalois.fr
- **Janvier** : Dépôt des dossiers remplis et accompagnés des pièces demandées au service culture.
- **Février - début mars** : la commission recevra les différents porteurs de projet.
Examen des candidatures par une commission d'audition composée ainsi :
 - o Les conseillers communautaires des commissions Culture et Tourisme
 - o Les partenaires : Parc National des Pyrénées, Pays d'Art et d'Histoire, Département des Pyrénées Atlantiques, Office de Tourisme de la vallée d'OssauLa cohérence globale du projet (objectifs, dates et programmation) et des moyens mis en œuvres (autofinancement, mécénat, moyens humains et techniques) seront étudiés.
- **Mi mars** : décision d'attribution du label aux projets.
- **Fin mars - avril (pour les manifestations organisées de juin à août)** : remise par les porteurs de projet des contenus (descriptions, photos, lieux/date/horaires)
- **Début juin** : diffusion du programme de l'Été ossalois
- **Mi juillet (pour les manifestations organisées en septembre-octobre)** : remise par les porteurs de projet des contenus (descriptions, photos, lieux/date/horaires)
- **Dernière semaine d'août** : diffusion du programme de l'Été ossalois - Automne
- **Octobre** : bilan des manifestations (questionnaire bilan à retourner au service culture dès la fin de votre manifestation).
- **Novembre** : réunion de bilan et perspectives.



Composition du dossier et pièces à fournir :



- Fiche d'appel à projet complétée
- Documents financiers :
 - o Bilan financier de l'année N-1
 - o Relevé d'Identité Bancaire
 - o Numéro SIRET
- Photos présentant l'activité ou ses intervenants (minimum 4, en haute résolution) avec droit d'utilisation
- Toute pièce utile à l'examen du dossier (dossier de presse, référence des artistes associés, moyens techniques mis en œuvre, besoins spécifiques sollicités...)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.



Communauté des Communes de la Vallée d'Ossau

 1, avenue des Pyrénées 64260 Arudy
 culture@cc-ossau.fr

 www.eteossalois.fr
 www.facebook.com/valleeossau